

Messieurs,

Suite aux circonstances atténuantes dues au COVID 19 et à la baisse du chiffre d'affaire remarquée pendant ces 6 derniers mois, nous sommes malheureusement dans l'obligation de passer vers un planning de travail à mi-temps, de ce fait, les salaires seront réajustés aux nouveaux horaires de travail.

Cette diminution du temps de travail sera applicable à partir de la semaine prochaine, un entretien individuel avec le gérant sera prévu pour plus de détails et de précisions.

Comptant sur votre compréhension et espérant pouvoir dépasser cette épreuve tous ensemble pour des jours meilleurs.

La Direction